



CONVENTION

entre

LA VILLE DE ROUEN

et

**LE CENTRE REGIONAL
INFORMATION JEUNESSE (C.R.I.J.)**

Entre les soussignés :

Monsieur Pierre ALBERTINI, Maire de ROUEN, agissant en cette qualité au nom et dans l'intérêt de ladite Ville, en exécution d'une délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2004,

D'une part,

Et :

Madame Françoise PASQUIS-DUMONT, Présidente de l'Association Centre Régional Information Jeunesse, dont le siège social est situé 84, rue Beauvoisine à Rouen,

D'autre part,

- Exposé -

Le Centre Régional Information Jeunesse souhaite créer un «Espace Public Cyber-Infos», en vue de permettre aux jeunes de 16-25 ans de compléter leur recherche sur Internet, taper leurs curriculum vitae ou encore participer à des séances d'initiation à la bureautique. Le coût total de ces travaux s'élève à 147.056 € T.T.C.

Afin de participer au financement de cette opération, le Conseil municipal de ROUEN, lors de sa séance du 29 mars 2004, a décidé d'allouer à l'Association une subvention d'équipement de 7.500 €.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1. – La Ville de ROUEN s'engage à verser au C.R.I.J. une subvention de 7.500 €, afin de participer au financement des travaux de création d'un «Espace Public Cyber-Infos».

Article 2. – La subvention allouée par la Ville de ROUEN sera versée après exécution des travaux, au vu d'un état récapitulatif des sommes payées, accompagné des différentes factures.

Article 3. – La Ville de Rouen se réserve le droit de faire contrôler à toute époque par des délégués désignés à cet effet, conformément aux dispositions de l'article L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, les opérations et écritures de l'Association.

Article 4. – La subvention due par la Ville de ROUEN sera virée au compte bancaire n°0000792504A ouvert au Crédit Lyonnais à ROUEN au nom de l'Association.

Fait à ROUEN, en l'Hôtel de Ville, le

p. l'Association
Centre Régional
Information Jeunesse,

Françoise PASQUIS-DUMONT,
Présidente

p. la Ville de ROUEN
par délégation,

Jean-Michel GUYARD,
Adjoint au Maire